

Administration du pétrole—Loi

[Traduction]

Le vice-président adjoint (M^{me} Morin): Quand la séance a été levée le 24 avril, l'article 5 avait été reporté et le comité étudiait l'article 23.

Le député de Crowfoot.

Sur l'article 23—*Fixation du maximum*

M. Horner: Madame le président, hier soir, quand nous avons commencé à étudier l'article 23, j'ai écouté une longue dissertation du député de Nanaimo-Cowichan-Les Îles qui essayait de démontrer que toute hausse de prix profiterait simplement aux sociétés pétrolières. Il a voulu montrer qu'elles avaient déjà beaucoup d'argent et que ce n'était pas de leurs profits au Canada qu'il fallait se soucier, car ces profits ne feraient qu'augmenter avec une hausse de prix et les sociétés ne dépenseraient pas davantage pour l'exploration au Canada.

Dans un discours à la Chambre sur ce sujet général, le 17 avril, j'ai dit qu'en raison du barème fiscal et de ses répercussions sur l'industrie pétrolière, une hausse de prix n'apporterait pas aux sociétés pétrolières plus de fonds, pour leur permettre d'explorer davantage. Il est intéressant de noter qu'on peut lire, dans un article du *Globe and Mail* de ce matin: «Gulf n'encourage aucune hausse de pétrole tant que la loi ne sera pas révisée». Et l'article poursuit:

M. McAfee affirme que sur chaque dollar d'augmentation du prix du pétrole brut en Alberta, la Gulf ne retiendra environ qu'un cent.

Ainsi, le raisonnement du député de Nanaimo-Cowichan-Les Îles, selon lequel les profits ne peuvent qu'augmenter s'il y a hausse des prix, n'est certainement pas juste en vertu du régime actuel. Selon l'article, M. McAfee aurait déclaré qu'une hausse entraînerait probablement une perte pour les sociétés intégrées, en raison de la faiblesse du marché actuel. Les sociétés pétrolières seraient tenues responsables de cette hausse, dit-il, alors que c'est le barème fiscal qui ne leur permettrait toujours pas d'affecter plus d'argent à l'exploration au Canada.

A mon avis, il devient de plus en plus évident à tous les Canadiens qu'il faut se préoccuper des approvisionnements en pétrole. Nous sommes le seul pays industriel au monde qui, depuis deux ou trois ans, ait créé dans l'industrie pétrolière un climat qui a en fait découragé la prospection. J'espérais que l'on pourrait avec ce bill mettre au point un mécanisme d'établissement des prix, destiné à encourager l'exploration. Comme je l'ai affirmé hier soir, le ministre actuel, à mon avis, est responsable d'un désordre en matière énergétique, inégalé par aucun de ses prédécesseurs, et il faudra assurément quelqu'un d'une certaine trempe pour causer un désarroi de cette ampleur à l'avenir.

Ce désarroi a eu pour effet de décourager la prospection et a donné lieu à une lutte fiscale avec les provinces pétrolières. Maintenant, le ministre demande au Parlement l'autorisation ultime au fond de fixer le prix de ce produit énergétique. Si la réputation du ministre était meilleure de ce côté-là, je suis persuadé que le Parlement n'hésiterait pas à lui accorder l'autorisation qu'il demande dans le bill. Dans le *Globe and Mail* de ce matin, on trouve un article intitulé «Importants gisements nécessaires pour répondre à nos besoins prévus en pétrole.» Donc, nous avons besoin de découvrir d'importants gisements si nous voulons satisfaire nos besoins prévus en pétrole. Il faut assurément encourager la prospection. Faire valoir que, si nous permettons aux sociétés pétrolières de faire plus de profits, ces profits ne seraient peut-être pas dépensés au Canada mais ailleurs à des travaux de prospection pétro-

lière, n'est pas un raisonnement valable, puisque le gouvernement actuel a le pouvoir d'empêcher la sortie de capitaux du pays s'il en décide ainsi, et il peut même utiliser la politique de l'appât pour encourager ces sociétés à dépenser leurs bénéfices au Canada à des fins d'exploration pétrolière.

● (1210)

Hier soir, le député de Nanaimo-Cowichan-Les Îles a dit que les sociétés pétrolières, à cause de leurs énormes profits, avaient beaucoup d'argent à investir dans la prospection pétrolière. Nous avons créé au pays une telle incertitude dans l'industrie du pétrole et du gaz que les sociétés pétrolières tant canadiennes que multinationales ont quitté le Canada: leurs profits n'ont pas été assez importants pour les encourager à rester. Mais cela n'est qu'un aspect du problème. La sécurité de leurs investissements n'était certes pas très bonne. C'est pourquoi on lit que les profits des sociétés pétrolières ont été assez importants, mais que le marché des valeurs est incertain et que de nombreux Canadiens ont perdu des sommes considérables à la bourse.

On pourrait croire que lorsque les profits sont élevés, la valeur des actions et des titres devrait augmenter, et non diminuer. Alors pourquoi a-t-elle diminué, lorsque les prix mondiaux ont augmenté? C'est l'incertitude créée par le gouvernement dans l'industrie d'exploration pétrolière et dans le climat boursier qui a perturbé le marché des valeurs et entraîné des pertes pour des milliers de Canadiens dans tout le pays. Dans la *Gazette* de Montréal d'hier se trouvait l'entrefilet suivant:

Si les hausses importantes de bénéfices sont un signe de ce qu'on appelle le «vol organisé des sociétés», les grandes sociétés pétrolières intégrées du Canada peuvent être rayées de la liste noire.

Il semble que les bénéfices des grandes sociétés pour le premier trimestre resteront à peu près au même niveau que l'année dernière. A moins qu'une entente politique ne soit réalisée sur la hausse des prix du pétrole et du gaz, leurs bénéfices pour l'ensemble de l'année pourraient même décroître.

Plus loin, l'article indique quels sont les bénéfices annoncés pour le premier trimestre de cette année, et déclare qu'ils ne sont pas plus élevés que l'an dernier. En étudiant ce bill, on ne saurait trop souligner la question des redevances et la nécessité de mettre fin à la confusion qui existe entre les provinces pétrolières et Ottawa. Je répète ce que j'ai dit le 17 avril, le ministre des Finances ferait mieux de négocier avec les provinces pétrolières au lieu de parcourir le monde pour rencontrer les pays producteurs de pétrole. Nous n'avons sûrement pas abandonné et, pour ce qui est de la prospection, nous espérons pouvoir découvrir du pétrole dans l'Arctique canadien et même en Alberta. Nous pouvons favoriser les investissements dans les réserves connues des sables bitumineux où l'extraction est très coûteuse.

Ce que j'ai dit le 17 avril mérite d'être répété: afin que l'augmentation des prix favorise la prospection, il faut conclure un accord sur les redevances et les impôts. On ne peut frapper de double imposition une industrie quelle qu'elle soit, qu'il s'agisse de l'agriculture, des transports, de la fabrication ou de l'énergie, et s'imaginer qu'une telle mesure en favorisera l'expansion. Les choses ne se passent pas ainsi. Le ministre des Finances doit donc rencontrer les provinces productrices avant de présenter son budget et le budget qu'il présentera devra soustraire l'industrie énergétique à la double imposition. Alors seulement, nous pourrions accepter la proposition que le premier ministre a faite à la conférence sur l'énergie, à l'égard des hausses de prix. On peut s'attendre à ce que l'argent résultant de la